

Le Plan social au Dauphiné Libéré

Ayant entendu des « bruits » déconcertants sur nos éventuels blocages du Plan social nous tenons à préciser :

Comme l'ensemble des organisations syndicales du Dauphiné Libéré, nous avons pris connaissance du Plan social de la Direction lors des CE des différentes sociétés.

Nous avons demandé une réunion paritaire, tenue le 13 février, pour débattre et demander les explications qui nous semblaient nécessaires. Lors de cette réunion nous avons avancé.

Cependant certains points n'ont pas été résolus et de ce fait, une deuxième réunion paritaire est prévue le jeudi 27 février 2003. Celle-ci, et si vous en êtes d'accord, doit nous permettre de donner un avis favorable au Plan social, lors du C.E. extraordinaire du 3 mars pour PSE.

Il faut préciser que :

La loi prévoit que le Comité d'Entreprise doit être informé du contenu d'un Plan social. Après cette information, tous les syndicats doivent donner leur avis. Quel que soit celui-ci, le Plan sera déposé auprès de la DDTE.

Lors de prochaines réunions d'info nous vous informerons sur l'état des discussions et surtout, nous vous demanderons de vous prononcer sur l'acceptation ou le refus du Plan social du Dauphiné Libéré.

Jeudi 27 février

22 h 30 : balcon de Rotatives

Vendredi 28 février

10 h 30 : balcon de Rotatives

13 heures : Pré-presse

mardi 25 février 2003